Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 55 (1917)
Heft: 12

Artikel: Comédie
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-212953

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Mon petit médecin
Si coquin si malin
Mon petit médecin !
Dans mon lit malade
Je mange de la salade
J'ai du pain j'ai du vin
De la saucisse et du boudin !

J'ai connu les deux histoires ci-dessous en Franche-Comté. Elles sont, je crois, modernes, comme ils disent.

Un pêcheur sur un pont
Pêchait des petits poissons
Un enfant qui passe
Au bord se prélasse
Plon plon plon
Gros plongeon
Le beau pêcheur saute
Un fil à la piaute
Casse casse casse cou
Prend l'enfant par le cou
Y le porte à la nounou
Coucou coucou
Un baiser dans le cou.

La cloche fatale. — Le gardien du clocher d'une église, dans une ville, guidant dernièrement des visiteurs, commença ainsi la description des différentes cloches :

— Cette cloche, Mesdames et Messieurs, ne se met en branle qu'en cas d'incendie, d'inondation, de visite du chef de l'Etat ou de quelque autre calamité publique.

FEUILLETON DU « CONTEUR VAUDOIS »

MA BAGUETTE

par ALBERT BONNARD

Un de nos lecteurs a l'amabilité de nous adresser ce charmant récit. Il a pour auteur Albert Bonnard, que la mort vient d'enlever beaucoup trop tôt à son pays, qui est le nôtre, aux lettres et au journalisme romands.

Le Corps des Cadets du Collège-Ecole moyenne de Nyon avait pour instructeur, avant 1870, un capitaine de la milice vaudoise exempt de toute pédanterie. Il n'astreignait pas indéfiniment ses cinquante hommes entre 8 et 15 ans à répéter l'école du soldat très compliquée de l'époque. Il les menait surtout en promenades. Avec lui, nous marchions sur Prangins, sur Crans, sur Duillier, sur Eysins, parfois même sur Trélex et sur Genollier. Nous formions les faisceaux devant l'auberge. Les mieux en fonds grignotaient une ration de pain et de fromage, pendant que nos instructeurs vidaient un demi-pot. Au retour, rue de Rive, les honneurs étaient rendus à la bannière du Collège où une « perchette » d'argent nage dans un flot de gueule et d'azur. La cérémonie se déroulait devant la maison du Juge de Paix, en même temps président de la Commission des Ecoles. Cet éloquent magistrat, debout sur un perron élevé de cinq marches d'escaliers, tandis que nous présentions les armes et quand les deux tambours avaient cessé de battre « au drapeau », nous adressait des paroles viriles et nous exhortait à verser pour la patrie, s'il le fallait un jour, la dernière goutte de notre sang.

Et je vous jure que nous y étions bien décidés. Le sacrifice suprême nous paraissait plus facile que les verbes déponents ou la réduction des fractions ordinaires au plus petit commun dénominateur. Je crois que la guerre apparaît à nos enfants comme une institution fabuleuse. Ils distinguent à peine entre les scènes mythologiques qu'ils déchiffrent dans Ovide et les hauts faits qu'ils ânonnent dans César. Les uns et les autres sont pour eux également lointains et peu vraisemblables.

Alors, c'était tout autre chose.

Le canon a retenti ; pas très loin, pendant toute mon enfance. Je commis la faute, à six ans, de trouer d'un grand coup de règle, sur la carte murale, ornement de l'antichambre paternelle, le royaume de Prusse, qui : avec la grande Autriche, était en train d'écraser et de dépouiller le petit Danemark.

Deux ans plus tard, tous les incidents de la campagne de 1866 mirent nos petites têtes en ébullition et je vois encore, je pourrais montrer dans la *Gazette de Lausanne* de l'époque, les dépêches qui annoncèrent Gitschin, Langensalza, Custozza, Kœnigegrætz...

Il en restait quelque chose dans nos exercices de cadets. Parfois, nous faisions la « petite guerre » au Bois-Bougy. L'une des deux sections partait d'un coin de la forêt, l'autre de l'extrémité opposée. On se rencontrait. On se fusillait à cent pas. Puis on se précipitait les uns sur les autres, baïonnette en avant, avec des cris d'apaches. Tout le monde se disait vainqueur. Les incidents du combat étaient discutés sans fin pendant les récréations de la semaine suivante et amenait des contestations souvent vidées à coups de poings dans la cour du Collège. Pour moi la bataille se transformait : au bout de cinq minutes, ce n'était plus la section du lieutenant Magnin aux prises avec celle du lieutenant Granger près de l'étang de Bois-Bougy, c'était un épisode des guerres récentes. Nous étions les Danois, les Hanovriens, les Bavarois. Devant nous : c'étaient les Prussiens. Il s'agissait de venger Duppel, de rendre au pauvre roi aveugle le trône dont on l'avait dépouillé, ou la liberté à Francfort-sur-le-Mein. Pour ces nobles causes, je brûlais toutes mes cartouches. Je visais soigneusement mes petits camarades devenus des suppôts de l'oppression. A l'assaut final, j'étais d'une intrépidité indomptable. Quand je rentrais à la maison, les mains noires de poudre et qu'on m'envoyait les laver, j'aurais voulu y trouver des taches de sang...

Un mercredi, je fus brutalement rappelé à la prose et à l'humilité de mon destin.

Nous étions restés sur la place Perdtemps et, dans l'allée de tilleuls qui conduisait alors de la ville à la gare aux marchandises, nous exercions le feu du défilé. C'était une belle manœuvre. On se formait la colonne par section. La section découverte ainsi et restée en avant donnait le feu de salve, puis par un double « par file à droite » prenait « au pas de course » la queue de la colonne. La section découverte ainsi et restée en avant donnait le feu et se retirait à son tour. Les sections d'arrière chargeaient leurs armes et attendaient de tenir la tête. Sur le front, il y avait ainsi toujours une subdivision prête à balayer l'ennemi supérieur en nombre — l'ennemi était toujours supérieur en nombre — et on reculait pied à pied en vendant chèrement sa vie... Ma petite imagination galopait. Je regrettais que Napoléon n'eût pas connu cette méthode : elle aurait servi miraculeusement à Waterloo la retraite de la garde. Et je crois bien que Wellington ou Blücher étaient au bout de mon fusil, dans la vieille roue de moulin qui bornait l'horizon, et que le bied de l'Asse, à sec, laissait ce jour-là immobile.

— Feu de Salvé ! Arme ! Joue ! Feu ! commande le lieutenant Magnin...

Nos vingt-cinq coups partirent comme un seul.

Je venais d'être vivement projeté en arrière par un choc inattendu. J'avais l'épaule endolorie. Je regardai l'extrémité de mon fusil... Il n'y avait plus de baguette ! J'avais oublié de la retirer du canon après avoir bourré ma charge !

C'était la faute la plus grave que pût commettre un cadet de Nyon. Notre chef nous y rendait attentif chaque fois qu'on distribuait des cartouches. Rien n'était plus dangereux. Nous pouvions, par cette étourderie, tuer un camarade ou un passant. Et il menaçait quiconque ne remettait pas la baguette en son logis au « douze » de la charge à douze temps, d'un nombre invraisemblable d'heures de cachot...

Aussi personne encore n'avait jamais commis cette redoutable bévue.

Il fallait que ce fût moi ! Napoléon, Wellington, Blücher, étaient rentrés dans leur glorieuse et lointaine perspective historique ; il n'y avait plus que le cadet Albert Bonnard, âgé de neuf ans, qui avait oublié sa baguette dans son canon de fusil !

Le feu de défilé en fut interrompu ! Je ne pouvais retenir mes larmes... Au lieu des foudres attendues, notre bon capitaine s'empressait de me rassurer.

Ça ne fait rien, puisque tu n'as pas fait de mal à personne. Cours chercher ta baguette.

Je courus avec d'autres, la baguette fut introuvable. Je ne l'ai jamais revue. Je ne la reverrai sans doute jamais. Est-elle tombée dans l'Asse ? S'est-elle enfoncée, comme on le soupçonna, dans un monceau de tan mis là par l'usinier voisin ? C'est ce que l'histoire des guerres n'a pas encore élucidé. En tout cas, il ne passait personne. A moins que, par-dessus les toits, ma baguette n'ait filé dans la direction de Genève, et atteint au loin quelque malheureux voyageur, mon étourderie était sans conséquence.

Je n'en fus pas consolé.

D'abord, j'étais sincèrement affligé de ne pas être puni. Pourquoi ? Est-ce qu'on me considérait comme trop petit ? Est-ce que je n'avais pas commis une faute militaire grave ? Est-ce que je bénéficierais d'un privilège odieux ?

Puis quand je fus rentré à la maison, ma conscience parla plus haut encore.

Oui, sans doute, je n'avais tué personne, du moins ce n'était pas probable, puisque deux heures après, on ne savait rien. Mais j'aurais pu tuer quelqu'un. Je savais qu'on est punissable, non seulement d'un assassinat, mais d'un homicide par imprudence. Si ma baguette avait atteint une des bonnes d'enfants qui fréquentent la place d'armes, j'aurais commis un homicide par imprudence. Aucune d'elles n'avait été touchée, mais y avais-je le moindre mérite ? J'étais moralement aussi coupable que si j'avais fait un cadavre ? Il y avait à la Maison de Force des malheureux dont la faute était égale à la mienne. N'était-ce pas une criante iniquité ? Que penseraient-ils quand ils apprendraient que la justice ne s'occupait pas de moi ? Que le capitaine ne m'avait pas mis au cachot ?

Mon chagrin devint du désespoir. Je me fus en mépris. Je crus que jamais je ne reconquerrais l'estime de moi-même. Et, pour plusieurs jours, mes bons parents prirent peine vainement à rassurer ma pauvre conscience bourrelée.

... Pourtant, quelques jours plus tard, quand je partis pour le Bois-Bougy, avec une baguette neuve, payée 4 fr. 50 de mes deniers, ou plutôt de ceux de mon père, chez l'armurier Rindlispacher, si je ne commis plus la même étourderie, je repris mon rêve brutalement interrompu et remportai de nouvelles victoires. Certes, on m'eût étonné et contristé en me disant que j'arriverais à l'âge mûr et au grade de lieutenant-colonel sans avoir rien fait de plus meurtrier contre les ennemis de ma patrie évoquée par le bon juge de paix, que la baguette envoyée sans le vouloir aux ombres de Willington et de Blücher...

Et la morale : C'est que, pour les enfants, la réalité ne reprend que provisoirement ses droits et que l'imagination est la plus forte.

Je connais même sur ce point bon nombre d'hommes qui sont enfants.

Distinguons. — Un concierge venait de refuser, parce qu'elle avait des enfants, une personne qui se présentait pour louer un appartement vacant.

Au même instant, deux galopins descendent l'escalier.

— Vous voyez bien qu'il y a des enfants dans la maison ! fait le locataire éconduit.

— Ce ne sont pas des enfants, Monsieur... ce sont les « fils du propriétaire ».

Un bon conseil. — Le meilleur moyen de se défaire de ses ennemis, c'est de s'en faire des amis. HENRI IV.

Un moment, s. v. p. — Un pasteur avait fait une longue visite à un moribond, tout à fait résigné. Comme il annonçait au malade qu'il allait prendre congé de lui.

— Un moment, Monsieur le pasteur, dit ce dernier, nous partirons ensemble.

Grand Théâtre. — Spectacles du 24 au 30 mars.
Samedi 24 : *Danses*, Sakharoff et von Dersp.
Dimanche 25 : *Le Cloître*, 4 actes de Verhæren et *Vers la Flandre*.
Lundi 26 et vendredi 30 : *Réjane* dans l'*Amazone* de H. Bataille.
Le 12 avril : Ouverture de la saison d'opérette.

Comédie (*Kursaal*). — Prochains spectacles :
Samedi 24, dimanche 25 mars (matinée et soirée) représentations des *Femmes savantes*, comédie en 5 actes de Molière et du *Malade imaginaire*, comédie en 3 actes du même auteur.
Ordre du spectacle : 1° Les Femmes savantes. 2° Le Malade imaginaire.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Julien MONNET, éditeur responsable
Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & Cie.
Albert DUPUIS, successeur.